COMMISSION AUDIOVISUELLE en Nouvelle -Calédonie

Réunion du 16 juillet 2013

ORDRE DU JOUR

1. **BILAN DE LA COMPETITION**
2. **LES CONCOURS 2013-2014**
3. **LA CAV-NC ET LE CINEMA**
4. **LES FORMATIONS**
5. **INTERVENTION A L'HOPITAL**

La séance débute à 19h45, en présence d'une douzaine de passionnés (Frédéric Benhamou, Alain Briançon, Damien Buisson, Luc Faucompré, Yves Gillet, Claire Goiran, Antonin Hubert, Matthieu Juncker, Luc Mauduit, Jonathan Maurat, Bastien Preuss, Karine Rabasse,), mais ne représentant que 3 clubs de Nouméa.

1. BILAN DE LA COMPETITION

Le bilan financier de la compétition du 15 juin est positif et la journée s'est parfaitement déroulée avec une météo des plus favorable, des compétiteurs enthousiastes et la soirée de proclamation des résultats très conviviale. Mais avec seulement 13 compétiteurs, le nombre de participants devient très faible en particulier en ce qui concerne les plongeurs bouteille. La diminution du nombre de compétiteurs en plongée bouteille observée depuis plusieurs années semble se poursuivre. Le seul club Apnéa faisant une forte promotion en interne, a amené 8 concurrents et 8 binômes modèle-sécurité. Pendant ce temps l'ensemble de tous les clubs de plongeurs n'ont fourni que 5 compétiteurs. Manifestement la promotion de la photo sous-marine dans les clubs de plongées n'est pas faite : la promotion auprès de chaque club de la place est à mettre en place par le dynamisme indispensable d'un plongeur-photographe par club. Il est à noter d'autre part qu'il devient de plus en plus difficile d'obtenir une salle pour la soirée d'annonce des résultats, les institutions publiques étant de plus en plus réticentes à mettre à disposition de tels lieux. Il existe des salles privées mais dont la location représente un budget important. Cette année la soirée s'est déroulée à la maison du Lagon à Port Moselle. Bien que symboliquement le lieu apparaisse comme adapté, il s'avère être trop petit pour accueillir cet événement. La recherche d'un nouveau lieu longtemps à l'avance sera nécessaire. Il a été évoqué de prendre contact avec le responsable d'une galerie photo. Son gérant serait à priori intéressé, il reste cependant à connaître les conditions d'accueil.

Deux points ont été relevés concernant le suivi des règles de compétition : le temps imparti à la réalisation des photos et la profondeur maximale autorisée ont été dépassés par plusieurs compétiteurs. Cette année

ces dépassements minimes n'ont pas entrainé de pénalités, cependant afin de bien faire respecter l'équité entre les compétiteurs et ne pas engager éventuellement la responsabilité des organisateurs, il a été décidé que les pénalités seraient appliquées de façon stricte les années à venir.

Concernant le temps imparti, il est rappelé que seul le chronomètre du bateau fait référence pour le temps de compétition.

Concernant le dépassement de profondeur, il est rappelé que nos règles fédérales interdisent strictement tout dépassement de la profondeur autorisée et pour mémoire que les plongeurs d'une palanquée doivent impérativement avoir les même paramètres (profondeur, durée, profil).

Toutes les règles de compétitions sont énoncées dans le règlement (qui a été envoyé à tous les compétiteurs).

2. LES CONCOURS 2013-2014

Les thèmes des trois concours à venir ont été tirés au sort lors d'une réunion extraordinaire en présence de 6 membres de la CAV dont le président. Parmi la vingtaine de propositions fournies par les photographes, les thèmes suivant guideront les concours de la saison :

Juillet-Août : le corail en photo macro

Septembre-Octobre : noir et blanc traité en ambiance

Novembre Décembre : à contre-courant

Janvier-Février : portfolio. Il est rappelé que le portfolio n'a pas de thème imposé mais doit exprimer les capacités du photographe.

3. LA CAV ET LE CINEMA

De plus en plus de participants de la CAV souhaitent approcher la conception de vidéo et demandent des renseignements de tous ordres. La CAV se devant de répondre à ces interrogations envisage donc des formations en interne sur le modèle de ce qui s'est fait pour les photographes : réalisation de vidéos pour permettre des critiques constructives et formations ponctuelles en interne.

Alain présente les grandes lignes de ce projet avec un exposé général sur le cinéma (du film à la vidéo souvenir) et la projection de deux films ouvrant ainsi la discussion sur ce que la CAV peut initier et apporter à chacun.

Pour la prochaine réunion, les vidéastes de la CAV ont à préparer un teaser (publicité au message plus ou moins énigmatique de une minute maximum) sur un sujet de leur choix.

4. LES FORMATIONS

Confirmation est donnée par Matthieu de la réalisation d'un stage niveau 1 pour photographes qui se réalisera du 1er au 3 novembre à Lifou dans le club Akawan : 4 ou 5 stagiaires sont intéressés.

D'autre part la CAV-NC met en place deux formations internes sur des logiciels très utiles aux

photographes :

- Initiation à Lightroom : le 24 septembre à 18 heures par Luc
- Initiation à Photoshop : le 1er octobre à 19 heures par Frédéric

Matthieu prépare une fiche d'inscription avec renseignements à fournir par les stagiaires (attente, niveau initial,…)

5. INTERVENTION A L'HOPITAL

Dans le cadre de l'exposition réalisée au service de pédiatrie de l'hôpital de Magenta, Karine a mis en place une animation auprès des enfants malades. Cette animation s'est déroulée ce mardi 16 après-midi grâce à la présence de Yves, Jack et Alain : projection et commentaires sur des diaporamas, lecture animée d'un livre pour enfant, projection d'un court-métrage sous-marin. Les enfants et le personnel de l'hôpital ont été ravis de cette après-midi récréative. Il est a noté qu'il n'est pas évident de communiquer facilement auprès des patients de l'hôpital en raison des durées de séjours qui sont souvent courtes.

La question est posée de l'utilisation des photos de la CAV, imprimées sur support rigide, après la fin de cette exposition. Pourrait-on proposer ces photos pour d'autres expositions ? Certaines pistes comme la médiathèque de Rivière Salée ou le nouveau Musée Maritime sont à explorer.

La prochaine réunion le mardi 27 août à 18h30 chez Matthieu